



Notes de la séance de la Commission d'établissement de La Sallaz

24 septembre 2018 – 19h30

Collège de La Sallaz

- Parents :** Stéphanie Bobin-Coudray, Kelly Lévy, Caroline Clément, Stéphanie Laurent, Marion Poulard Wipff, Christel Zingg
- Professionnels :** Véronique Branschi, Sylvie Girardet, Sylvie Martinez, Karine Terrier, Michel Rosselet, Dorina Binaghi
- Associations :** Joëlle Wagnières, Ivana Novara
- Autorités politiques :** Nicola Di Giulio
- Excusés/absents :** Julien Chappuis, Vincent Canu

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

- 1.1 Marion Poulard Wipff, nouvelle Présidente, mène la séance et présente les nouveaux membres.
1.2 Prise du PV par Stéphanie Bobin-Coudray.

2. Adoption du PV du 4 juin 2018

Le PV est adopté.

3. Canard scolaire n°4

La COMET décide de poursuivre la collaboration pour le Canard scolaire n° 4. M. Chappuis se chargera de l'appel aux articles lors d'une séance de bâtiment et M. Vaucher fera la mise en page informatique. Le délai pour rendre les articles est fixé au mardi 9 avril 2019. La relecture, par Mme Lévy et Mme Bobin-Coudray, devra être faite pour le 29 avril 2019. La publication du journal est prévue pour fin mai/ début juin 2019.

Pour cette nouvelle édition, il est décidé que les délégués des 3 établissements écriront l'Edito. Ils pourront s'exprimer sur le travail des Conseils des délégués.

4. Groupe de travail « communication et collaboration parents-enseignants »

Ce groupe de travail n'a pas encore démarré. Ce groupe sera constitué de Mme Stéphanie Laurent et Mme Zingg pour les parents, Mme Branschi et Mme Martinez pour les enseignantes.

Une première idée émise lors de la séance du jour est que les élèves pourraient préparer une exposition puis inviter les parents. Cette démarche participative facilitera ainsi la communication et la collaboration « parents-enseignants ».



5. Groupe de travail « bibliothèque scolaire – création d’animations autour des bibliothèques »

Mme Clément avait proposé lors de la séance du 4 juin 2018 un projet d’installation d’une bibliothèque scolaire pour les 3 sites dans le futur collège de Riant-Pré. M. Rosselet précise que ce projet est encore à l’étude et se propose de contacter Mme Vinquerre afin d’avoir des informations sur l’avancement du projet.

6. Composition et organisation interne de la COMET

- Composition du Quart Parents : est complète. Si un parent fait partie d’une association ou d’une autorité politique, il peut manifester son intérêt pour la COMET.

- Composition du Quart professionnels : Mme Pisson est remplacée par madame Binaghi (enseignante au collège de la Sallaz). M. Rosselet informe que la composition est déjà bien équilibrée compte tenu de la taille des collèges, soit 1 représentant pour Vers-chez-les-Blanc (10 classes), 3 pour Boissonnet (22 classes) et 2 pour la Sallaz (15 classes).

- Composition du Quart associations : Mme Wagnières, animatrice au Centre de Grand-Vennes, informe qu’il leur est compliqué d’avoir une personne fixe lors des séances du lundi de la COMET. Elle propose soit de changer de jour soit d’effectuer un tournus des animateurs.

Les membres de la COMET votent pour un maintien du lundi comme jour des séances.

Mme Poulard Wipff va proposer, lors d’une prochaine réunion de la Ville, le sujet du tournus de présence des animateurs du Centre de Grand-Vennes.

- Composition du Quart politique : M. Di Giulio informe que Mme Richard-De Paolis confirme sa démission de la COMET. Une place est donc disponible.

7. Retour sur la journée pédagogique du 23 août sur la thématique de la violence – RESPAIX – Vivre ensemble

Plusieurs ateliers étaient à choix. Par exemple, un atelier police qui a permis d’améliorer le regard sur la Police. Ils ont discuté d’un projet de film élaboré avec l’école et le Centre de Grand-Vennes. Le thème sur les élèves harcelés et comment agir différemment a été proposé. En mars 2019, les parents seront invités par la Police au sein du collège de Boissonnet pour apprendre à réagir pacifiquement. Peut-être que cette intervention sera également proposée dans les deux autres établissements.

A Boissonnet, il y a également eu des ateliers sur la communication non-violente, sur la philosophie et sur grandir en paix. Les enseignantes donnent un retour très positif !

Mme Lévy informe qu’une animation s’est aussi déroulée pour les classes de 1-2P à Vers-chez-les-Blanc. A la Sallaz, deux enseignantes élaborent un projet « communication de ses émotions et grandir en paix » et proposent aux autres enseignants motivés de rejoindre leur groupe de travail.

M. Rosselet précise qu’une synthèse par collège aura lieu dans une semaine, dans le but de dégager les besoins relatifs à ce thème.

Mme Clément mentionne qu’elle assiste malheureusement souvent à des bagarres dans la cour verte de récréation de Boissonnet. Les enseignantes relèvent cependant une grande amélioration à la récréation et lors des déplacements des élèves au sein de l’établissement, grâce au renfort de la surveillance.



M. Rosselet rappelle que les enfants sont sous la responsabilité de l'école dès 8h25 et non avant. La COMET s'accorde pour dire qu'il serait judicieux de le rappeler aux parents. M. Rosselet va écrire un courrier aux parents notifiant que les enfants sont sous la responsabilité des APEMS et des parents avant 8h25 le matin.

8. Sécurité Routière

- Vers-chez-les-Blancs : zone à 30. Mme Lévy relève que le plus dangereux dans le périmètre de l'école est la vitesse des voitures et du bus TL64. M. Di Giulio informe que la nouvelle Cheffe de la prévention routière sera invitée à une séance de la COMET. Une idée serait aussi d'inviter un représentant des TL.

- Avenue de Beaumont : la place de la Sallaz est aussi dangereuse. M. Di Giulio explique avoir présenté ce sujet au Conseil communal. Ce problème de sécurité va être davantage discuté.

- Mme Zingg soulève aussi la question de la sécurité à la Sallaz, plus précisément pour le revêtement des marches des Portakabin. Le sol est glissant. M. Châtelain va être sollicité.

9. Activités futures de la COMET

- Comment faire le lien avec le Conseil des élèves ? Il y a 4-5 séances annuelles par collège. Le PV de leurs séances est envoyé à M. Rosselet. Les propositions sont les suivantes :

1. Un membre de la COMET participe à une séance des délégués de classe. Lors de la prochaine séance du 26 novembre 2018, nous nous déterminerons sur le choix de la personne.
2. Les enseignantes donnent un retour à la COMET des séances des délégués.

- Autres thématiques : la chantée de Noël à la Sallaz. Est-ce que le souhait de faire cette chantée de Noël vient des élèves ou des enseignants ? Une enseignante en parlera avec M. Chappuis.

10. Divers et propositions individuelles

- Création d'une adresse email pour la COMET : cometsallaz@gmail.com.

Cette adresse mail figure sur le site de la ville de Lausanne. Les parents peuvent donc volontiers poser des questions et soumettre des idées à la COMET. Serait-il possible de mettre le site internet des Commissions d'établissement de la ville de Lausanne sur le site internet du collège de la Sallaz ?

Mme Poulard Wipff va en discuter lors d'une prochaine séance avec les autres Présidents des COMET.

- M. Di Giulio propose une rencontre avec tous les membres des COMET de Lausanne, par exemple avec un food truck.

11. Dates et lieux des prochaines séances

26 novembre 2018 à 19h30 à Boissonnet

4 février 2019 à 19h30 à La Sallaz

8 avril 2019 à 19h30 à Vers-chez-les-Blanc

3 juin 2019 à 19h30 à La Sallaz.

La séance est levée à : 21h30

Stéphanie Bobin-Coudray
Représentante quart parents

Lausanne, le 12 octobre 2018

Lausanne, février 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
sepscet@lausanne.ch